

Délibération du Conseil municipal

Séance du 30 janvier 2024

Le trente janvier deux mille vingt-quatre, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BEAUCLAIR Sophie à BOYER Emilie
RETHORE Jacqueline à REBILLARD Michèle
ROCHAIS Philippe à CORBILLON Christine

Absent(s) excusé(s)

Absents

BOUSSICAULT Gérald, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaires de séance

LHUISSIER Thierry, PUSHPARAJ Emilie

Convocation adressée le 24 janvier 2024, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 1^{er} février 2024, article L.2121.25 CGCT

24SE3001-08 | Education - Financement d'un projet de classe découverte à l'école Raoul CORBIN

Madame Valérie LIOTON, adjointe déléguée à l'Education, l'Enfance et la Jeunesse et la Petite Enfance, expose,

Vu la délibération en date du 21 avril 2016 relative à la participation communale aux classes découvertes,

Considérant que le projet de l'école R. Corbin d'organiser une classe de découverte nature et sport au Centre Bouessé à Mûrs-Erigné répond au règlement d'attribution des subventions des classes découvertes susvisé,

Considérant l'avis du comité consultatif Ville attentive à toute et à tous en date du 23 janvier 2024,

En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Attribue une subvention de 3 324,50 € à l'école R. CORBIN dans le cadre de son projet de classe découverte à Mûrs-Erigné en mars 2024.

VOTE			
En exercice	32	POUR	30
Présents	27	CONTRE	0
Pouvoirs	3	ABSTENTION	0
Pris part au vote	30	TOTAL	30

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON

